

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

TOUSSAINT LOUA

Le mouvement de la population de la France pendant l'année 1876

Journal de la société statistique de Paris, tome 19 (1878), p. 201-203

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19__201_0

© Société de statistique de Paris, 1878, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1876.

Nous reproduisons, d'après le *Journal officiel*, le tableau, par départements, du mouvement de la population de la France pendant l'année 1876.

D'après ce tableau, les relevés de l'état civil se résument par 291,366 mariages, 966,682 naissances, 44,680 mort-nés et 834,074 décès.

En 1875, il y avait eu 300,427 mariages, 950,975 naissances, 43,834 mort-nés et 845,062 décès.

Les résultats de 1876 sont plus satisfaisants que ceux de l'année précédente : les naissances ayant augmenté de 15,701, tandis que les mort-nés ont diminué de 846 et les décès de 10,988. Par suite, l'accroissement de la population résultant de l'excédant des naissances sur les décès, qui avait été, en 1875, de 105,913 seulement, s'est élevé, en 1876, à 132,608.

Le seul point noir à signaler est la diminution des mariages, qui, de 300,427, sont descendus à 291,368, ce qui donne, au détriment de 1876, un écart de 9,059 et fait prévoir pour 1877 un nouvel abaissement dans le chiffre déjà si peu élevé de nos naissances.

Mais, pour se rendre bien compte des effets que ces résultats ont eus sur l'état de notre population, il est nécessaire, en partant d'un peu plus loin, de chercher dans quelle mesure la population elle-même en a été affectée :

Mariages.

ANNÉES.	POPULATION moyenne.	NOMBRE des mariages.	MARIAGES pour 100 habitants.
1869.	36,853,178	303,482	0.82
1870.	36,985,312	223,705	0.60
1871.	36,544,067	262,476	0.72
1872.	36,102,921	352,754	0.98
1873.	36,260,928	321,238	0.89
1874.	36,383,481	303,113	0.83
1875.	36,542,910	300,427	0.82
1876.	36,839,484 (1)	291,366	0.79

Ainsi, depuis l'augmentation extraordinaire qui s'était produite en 1872, par suite du retard apporté aux mariages par les événements de 1870-1871, leur proportion n'a cessé de décroître. Aujourd'hui elle se trouve sensiblement au-dessous de la moyenne résultant des observations d'un demi-siècle, laquelle est de 0.82 pour 100 habitants.

Si nous passons aux naissances, la même période nous fournit le tableau suivant :

Naissances.

ANNÉES.	NOMBRE de naissances.	NAISSANCES pour 100 habitants.
1869	948,526	2.57
1870	943,515	2.55
1871	826,121	2.26
1872	966,000	2.67
1873	940,364	2.61
1874	954,652	2.62
1875	950,975	2.60
1876	966,682	2.62

(1) Cette population est calculée pour le milieu de l'année 1876. Le recensement qui a eu lieu au 31 décembre porte la population à 36,905,788 habitants

On voit que, depuis quatre ans, le rapport des naissances à la population, qui, en 1872, s'était élevé, par suite d'une réaction naturelle, à 2.67, oscille entre 2.60 et 2.62 pour 100 habitants. Nous revenons ainsi à l'état stationnaire des années qui ont précédé la guerre, mais toutefois avec un léger excédant, le rapport moyen afférent à cette époque ne dépassant pas 2.58.

Il convient de distinguer dans les nombres qui précèdent la part réciproque des enfants légitimes et des enfants naturels.

ANNÉES.	ENFANTS légitimes.	ENFANTS naturels.	ENFANTS naturels pour 100 naissances.
1869	877,574	70,952	7.48
1870	873,100	70,415	7.46
1871	767,024	59,097	7.45
1872	896,347	69,653	7.21
1873	825,754	70,600	7.46
1874	885,358	69,294	7.26
1875	884,099	66,876	7.03
1876	899,376	66,306	6.86

Il résulte de ces rapports que, depuis 1873, la proportion des enfants naturels est en voie manifeste de diminution. Jamais, jusqu'ici, au moins depuis trente ans, on n'avait constaté un rapport aussi faible que celui de 1876.

Dans les relevés de l'état civil français, les mort-nés forment une classe à part et on a eu soin de ne les comprendre ni aux naissances ni aux décès. Examinons dans quelle mesure leur nombre a varié depuis 1869.

Mort-nés.

ANNÉES.	MORT-NÉS.	ENFANTS nés vivants.	TOTAL des conceptions.	MORT-NÉS pour 100 conceptions.
1869	45,289	948,526	993,815	4.56
1870	45,169	943,515	988,684	4.57
1871	40,315	826,121	866,436	4.65
1872	43,967	966,000	1,009,967	4.35
1873	44,487	946,364	990,851	4.70
1874	44,613	954,652	999,265	4.46
1875	43,834	950,975	994,809	4.41
1876	44,680	966,682	1,011,342	4.42

La proportion des mort-nés suit donc, depuis 1873, une voie quelque peu décroissante; il est intéressant de rechercher si, comme on l'affirme, il y a une augmentation dans celle des mort-nés illégitimes.

Mort-nés illégitimes.

ANNÉES.	MORT-NÉS.	ENFANTS nés vivants.	TOTAL des conceptions.	MORT-NÉS pour 100 conceptions.
1869	6,159	70,952	77,111	7.99
1870	5,488	70,415	75,903	7.23
1871	5,682	59,097	64,779	8.78
1872	6,293	69,653	75,946	8.29
1873	6,382	70,600	76,982	8.29
1874	6,257	69,294	75,551	8.28
1875	5,816	66,876	72,692	8.00
1876	5,477	66,306	71,783	7.63

La série de ces rapports permet de conclure que si, en 1871, la proportion des mort-nés illégitimes s'est assez considérablement accrue, il s'est manifesté depuis une décroissance continue.

Comme c'est dans les mort-nés illégitimes qu'on compte le plus de victimes soit de l'avortement, soit de l'infanticide, il y a là un fait qui vient à l'encontre des arguments invoqués par les partisans quand même du rétablissement des *tours*.

Pendant la période que nous considérons, la mortalité, ou, en d'autres termes, le rapport des décès à la population, a subi des variations en sens contraire, dont le tableau suivant permet d'apprécier la portée.

Décès.

ANNÉES.	NOMBRE des décès.	DÉCÈS par 100 habitants.
1869.	864,320	2.34
1870.	1,046,909	2.83
1871.	1,271,010	3.48
1872.	793,064	2.19
1873.	844,588	2.33
1874.	781,706	2.16
1875.	845,062	2.31
1876.	831,074	2.26

Si l'on en excepte les deux années de guerre, le taux moyen de la mortalité est de 2.23 pour 100 habitants; il était, dans les dix années qui ont précédé 1869, de 2.30. Il y a là l'indice d'une certaine amélioration dans les conditions hygiéniques de la population.

En récapitulant les excédants de naissances sur les décès constatés chaque année, entre les deux derniers recensements, on trouve que la population de la France, qui était, en 1872, de 36,102,921, aurait dû s'élever au 31 décembre 1876, date du dernier recensement, à 36,704,208; or, le recensement ayant porté la population à 36,905,788, il y a lieu de conclure de cette différence que l'excédant de l'immigration étrangère a été de 201,580. Le nombre croissant des Alsaciens-Lorrains qui sont venus s'établir en France est une des causes principales de cet excédant.

TOUSSAINT LOUA.